

Statut de destination approuvée

2007

La Chine est en voie de devenir une source énorme de touristes et l'Organisation mondiale du tourisme estime que plus de 100 millions de citoyens chinois voyageront à l'étranger en touristes d'ici à 2020.

Pour devenir une destination de choix pour les voyageurs chinois, le Canada doit impérativement obtenir le statut de destination approuvée. Ce dernier consiste en une entente bilatérale avec le gouvernement chinois qui permettra à l'industrie touristique canadienne de commercialiser des possibilités de voyage au Canada en Chine et aux agents de voyage chinois de publiciser et de promouvoir des voyages de loisirs à destination du Canada.

Sans le statut de destination approuvée, le Canada est défavorisé sur le plan de la concurrence. Bien que les chiffres révèlent une hausse du nombre de visiteurs en provenance de la Chine, cette hausse pourrait être multipliée si notre pays obtenait ce statut. Selon l'Association de l'industrie touristique du Canada (AITC), en 2005, le Canada a accueilli 117 000 visiteurs en provenance de la Chine, ce qui représente une augmentation d'environ 15 % par rapport à 2004. Les visiteurs chinois génèrent maintenant plus de 150 millions de dollars en recettes touristiques pour le Canada. La durée moyenne de leur séjour est de 30 jours et ils dépensent en moyenne 1 857 \$ par voyage-personne, montant le plus élevé parmi les marchés de l'Asie-Pacifique. L'AITC estime que ces recettes pourraient probablement doubler ou tripler à court terme et fournir des assises stables pour une croissance plus importante et soutenue.

À l'heure actuelle, la majorité des visiteurs chinois sont des gens d'affaires, des étudiants ou des personnes qui rendent visite à des amis et des parents. Le touriste représente seulement 16 % des recettes totales générées au Canada. Il est évident que le statut de destination approuvée présente un potentiel de croissance énorme.

Le Canada est officiellement en train de négocier un accord de statut de destination approuvée avec la Chine, mais le processus piétine. En janvier 2005, la Chine a accepté de conférer au Canada le statut de destination approuvée, déclenchant des négociations et des préparatifs qui devaient durer jusqu'à un an. Et pourtant, deux ans plus tard, le Canada n'a pas encore reçu l'autorisation de la Chine, tandis que 80 autres pays ont obtenu ce statut et que leurs économies profitent de la hausse des recettes touristiques que ce statut leur a apportée.

Il est impératif que le Canada achève ses négociations avec la Chine et soit le premier pays nord-américain à recevoir le statut de destination approuvée. Si nous obtenons ce statut après les États-Unis, la commercialisation du Canada posera beaucoup plus d'enjeux. Les voyageurs chinois sont curieux de voir les pays de l'Ouest pour la première fois et, si ce premier aperçu survient aux États-Unis, il ne sera pas facile de vendre un deuxième voyage vers une destination coûteuse par rapport aux marchés d'Europe et d'Australie qui ont obtenu le statut de destination approuvée.

Les citoyens chinois sont très intéressés à visiter l'Amérique du Nord. Les visites au Canada par des citoyens chinois auront un impact positif sur notre industrie touristique et pourraient éventuellement agir comme précurseurs au commerce. N'oublions pas que les relations commerciales tirent leur origine des relations et de l'expérience personnelles. Tout délai apporté à l'obtention du statut de nation approuvée retardera donc le renforcement des relations commerciales avec la Chine. L'approbation rapide du statut de destination approuvée par la Chine devrait être une des pierres angulaires de la stratégie commerciale pour l'Asie-Pacifique.

Recommandation

Que le gouvernement fédéral négocie avec la Chine pour obtenir le statut de destination approuvée d'ici au 31 décembre 2008.